

**ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**  
**Procès-verbal du conseil d'école n°2- lundi 22 février 2024**

**Présents :**

**Élus :** M. DEROUET Stéphane, M. BLOYET Pierre, Mme PE Dominique et Mme DESBOIS Delphine

**Déléguée Départementale de l'éducation Nationale :** Mme GLEMET

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes PAYNOT Coralie, LEDAIS Sophie, GINESTET JACQUET Magali, PELTIER Adeline et BLANCHET Florie

**Enseignants :** Mmes BRICHET Claire et GROUBATCH Patricia et M. CAILLY François

**Excusés :**

**Maire :** M. NIVELLE Laurent

**Inspectrice de l'Éducation Nationale :** Mme LENOBLE Odile

**Enseignantes :** Mmes MÊME Élisabeth et LATANIERE Sylvie

**Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)**

**Représentants des parents d'élèves :** M. TARISTAS Michel

Ouverture de la séance à 18h00.

**1-Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024**

<u>Années</u>	2020	2021	2022	2023	2024
<u>Effectifs rentrée</u>	104	96	100	95	93

<u>Niveaux (2024/2025)</u>	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<u>Effectifs</u>	14	10	15	8	11	13	11	11

Pour rappel : l'accueil de TPS ne sera envisagé l'année prochaine que si l'effectif de la classe de maternelle est inférieur à 24. Deux demandes ont déjà été faites. Elles seront traitées après les inscriptions des PS qui auront lieu en mars/avril.

**Le personnel de l'école hors enseignants :**

Nous regrettons de ne pas avoir pu recruter un jeune en service civique cette année. Une nouvelle demande sera faite pour l'année prochaine. En espérant que nous trouverons un candidat.

**2-Projets pédagogiques à venir**

**2.a- Financement :**

La mairie participe à hauteur de 1200€ pour couvrir des frais de transport.

Le reste des dépenses est pris en charge par l'APE à hauteur en moyenne de 400€ par classe.

Nous remercions l'ensemble des familles qui participent à la vie de l'APE et permettent ainsi à chaque classe de réaliser des projets.

## **2.b- Projets inter-cycles :**

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de toutes les classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble. Les votes pourront se faire sur la période avril/mai.

Le « Contrat endurance » de l'école dans le parc de la Cincinelle aura lieu cette année le mardi 16 avril.

Piste routière : La piste vélo et le circuit de maniabilité seront installés dans l'école la semaine du 13 au 18 mai. Toutes les classes pourront en profiter. Nous remercions M. Tavernier qui gère entièrement cette action. Il faudra prévoir des personnes pour aider au montage et au rangement.

Nous prévoyons une répétition pour la chorale le vendredi 24 mai. Nous aurons alors deux cars à financer. Nous refferons appel au collège et aux autres écoles pour nous aider à financer ces transports.

La représentation est prévue le vendredi 7 juin à 18h30 au collège de Gennes.

## **2.c- Projets par classe :**

**La classe de PS-MS :** La classe mène un projet annuel autour de la nature qui se décline notamment autour de :

- La découverte, l'observation des éléments de la nature environnants l'école : arbres de la cour de récréation, Cincinelle, bords de Loire...
- Des activités en lien avec le PNR (Animation Petits Curieux des bois)
- Une animation Kyrielle

Depuis le précédent CE, les élèves ont participé à :

- Une animation PNR en classe, préparatoire aux sorties en forêt (Qui habite dans la forêt ?), le 23 novembre, portée par l'Association du Prieuré de St Rémy la Varenne, animation de grande qualité
- Une intervention de Kyrielle, en classe, le 22 janvier sur la fabrication de papier recyclé, que nous avons lié aux usages de la forêt.
- Un projet et des activités de sensibilisation sur le tri des déchets au cours du mois de février, menés en classe avec l'élaboration d'affiches sous le préau maternelle (demander la pose de panneaux d'affichage en liège ?)

A venir :

Au printemps, 2 sorties en forêt (St Rémy et Louerre) avec l'association du Prieuré et des activités d'observation des bords de Loire : végétation, oiseaux.

Coût :

- Kyrielle : animation gratuite
- PNR : 3 ½ journées d'animation pour 585 € par classe avec en retour une subvention de 345€, auxquels s'ajoutent des frais kilométriques, reste à charge 240€ financés par l'APE, pour chaque classe. Une première facture a été payée en janvier : 428€ pour les animations de novembre des 2 classes PS-MS et GS-CP.
- Transports : devis en attente

## **La classe de GS-CP :**

- Poursuite du travail en classe sur la nature et avec le Prieuré de Saint Rémy La Varennes. Une première sortie en forêt a déjà été réalisée en novembre autour des 5 sens et une seconde sortie à Joreau est prévue le lundi 18 mars autour des pistes et des empreintes laissées par les animaux de la forêt. Une dernière sortie se fera à la fin du printemps autour de la découverte des petites bêtes le matin et la réalisation de petites fabrications forestières afin de développer sa créativité l'après-midi.

- La classe a assisté également à un spectacle le 5 décembre "De la nécessité de la gravité" au Dôme de Saumur sur le thème du réchauffement climatique et de l'accumulation du plastique sur notre planète. Une intervention sur le tri des déchets par Kyrielle début février a permis d'approfondir le sujet de la pollution plastique.

### **La classe de CE1-CE2 :**

Dans le cadre d'un parcours avec le théâtre Le Quai-Angers, la classe s'est rendu au théâtre le vendredi 19 janvier pour découvrir le spectacle « Icare ». Nous avons ensuite eu l'intervention en classe d'une plasticienne pendant toute une journée pour travailler autour de ce deuxième spectacle.

Cette année les élèves de CE2 passeront leur permis piéton. Un gendarme est intervenu dans la classe mardi 30 janvier pour présenter le travail. Nous préparerons après les vacances ce passage de permis qui aura lieu le jeudi 4 avril.

L'entreprise Kyrielle est intervenue dans la classe le lundi 5 février pour travailler sur le tri des déchets.

Sur proposition de M. Pégaz-Blanc, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont participé à un atelier de confection de brioches lundi 12 février et à une vente de celles-ci le samedi 17. Le bénéfice de la vente (remis à l'APE) participera au financement des activités prévues dans chaque classe. Nous remercions M. et Mme Pégaz-Blanc pour cette action.

### **La classe de CM1-CM2 :**

#### **- Histoire : Georges Péron et la Seconde Guerre mondiale**

Le vendredi 9 février nous sommes allés à Angers visiter les archives départementales et récolter des informations sur G. Péron. L'après-midi nous avons visité le Musée du Génie et plus spécialement les salles sur les deux guerres mondiales. Nous étions accompagnés par Mr Derouet qui suit le projet et Mr Gresser, lieutenant-colonel référent jeunesse et citoyenneté de la délégation militaire au niveau départemental. L'objectif est de participer à un concours départemental « Montrer l'histoire ». En classe maintenant, nous continuons à chercher des informations (lettre à la mairie, questionnaires aux grands-parents, arrière-grands-parents..., balade dans St Clément pour photographier les traces de G. Péron dans la commune) et nous mettrons tout cela en forme dans un diaporama interactif.

Nous participerons à la commémoration du 8 mai (voir avec la mairie).

#### **- Ecriture : concours AMOPA**

Certains élèves ont produit un texte (à partir de critères imposés) afin de participer au concours organisé par l'AMOPA du 49. Nous attendons les retours.

#### **- Liaison collège**

Nous irons le lundi 8 avril passer la journée au collège. Nous retrouverons la classe de 6<sup>e</sup> de Mme Barrault, professeur de maths, avec laquelle nous échangeons depuis décembre autour de problèmes mathématiques. Nous assisterons à un cours d'allemand et aurons un temps d'échange avec la CPE.

#### **- Sciences : l'alimentation**

En lien avec un travail sur l'alimentation, l'association Valorise viendra le mardi 9 avril nous parler du gaspillage alimentaire. Nous préparerons une compote à partir de pommes invendues.

### **3-Budget 2024/2025**

Cette année la mairie a alloué un budget de 8000€ à l'école.

1200€ pour les transports et 6800€ pour les fournitures des classes. 1360€ sont utilisés pour la direction (papier pour le photocopieur...) et 5440€ sont répartis sur les 4 classes.

Un achat groupé de papier avec la mairie devrait être mis en place pour l'année prochaine.

En effet, une ramette de papier achetée 3,40€ HT en 2021, coûtait 5,27€ HT en 2022 et 7,80€ HT en février 2023.

### **4-Travaux et équipements**

#### **4.a-A venir**

Un groupe de travail composé d'élus, de parents et d'enseignants a été créé pour réfléchir à un nouvel aménagement de la cour primaire et une isolation végétale des bâtiments.

Le bureau d'études AEPE Gingko a été sollicité pour aider à mettre en œuvre ce projet.

Une prochaine réunion aura lieu le jeudi 14 mars.

Ce projet, financé par la municipalité, sera soutenu par l'APE et on l'espère par l'éducation nationale dans le cadre de la démarche, notre école faisons là ensemble.

Achat de rangements pour la nouvelle salle d'activités.  
Isolation phonique du grand réfectoire début juillet 2024.

#### **4.b-Demandés**

- Ajout d'un panneau d'affichage devant l'école et/ou d'un espace pour mettre des informations aux familles.
- Téléphone dans le deuxième bâtiment.
- Remplacement d'un ordinateur.
- Installation de panneaux en liège sous le préau des classes maternelles.

#### **5-Pause méridienne**

La municipalité et les enseignants réfléchissent à trouver une organisation de la pause méridienne qui pourrait permettre à chaque enfant et au personnel encadrant de partager ce temps de la manière la plus agréable possible. Un conseil de cantine sera proposé en avril.

#### **6-Sécurité**

Les plans d'évacuations ont été mis à jour et affichés dans tous les bâtiments.  
De nouveaux exercices inopinés seront effectués après les vacances d'hiver.

#### **7-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...**

Nous constatons une nouvelle fois que le soir certaines familles n'utilisent pas correctement les places de parking. La sortie de l'école est un moment accidentogène et c'est de la responsabilité de tous d'être très attentifs aux enfants et aux familles qui rentrent chez elles.

Je rappelle que l'organisation pédagogique des classes n'est pas un sujet du conseil d'école, mais peut être discutée avec les enseignants dans le cadre d'un rendez-vous personnel.

Pour répondre à une autre question : tous les enseignants suivent chaque année 18h de formations. C'est formations sont encadrées par l'éducation nationale et abordent des sujets aussi variés que l'est notre métier. Lorsque des enfants ont des troubles de l'apprentissage, du comportement... il est essentiel de mettre en place un travail en partenariat avec les familles, l'enseignant et les professionnels concernés (orthophoniste, psychologue, psychomotricien...). La mise en place d'une équipe éducative peut être nécessaire pour aider à la mise en œuvre d'un projet particulier.

La récréation est en effet un temps où nous pouvons avoir des chutes et des conflits. Pour éviter cela, la cour est « séparée » en plusieurs zones (foot, basket, bac à sable, mur d'escalade...) et un planning a été réalisé. Enfin, nous sommes extrêmement vigilants à gérer toutes les situations de conflits entre enfants.

Il est important de rappeler à chaque enfant que s'il est embêté par d'autres ou s'il est témoin d'une situation qu'il ne trouve pas normale qu'il doit venir en parler aux adultes présents.

Clôture de la séance : 20h

Président de séance,  
François Cailly

